

Surveillance européenne : une nouvelle étape avec l'émergence opérationnelle de l'ECDC (Centre européen de prévention et de contrôle des maladies) ?

Pendant de nombreuses années, la France a coordonné les projets de surveillance du SIDA (Euro-HIV) et de la tuberculose (Euro-TB) au plan européen (région OMS-Europe) avec le soutien financier du programme d'action communautaire dans le domaine de la santé publique jusqu'en 2008. Ainsi pendant plus de 20 ans le Centre européen de surveillance épidémiologique du SIDA, puis l'InVS en lien avec la Commission européenne et avec les États membres de la région Europe de l'OMS ont mis en place, développé et animé ces systèmes de surveillance.

La création, en 2005, du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), basé à Stockholm, dont l'une des missions est la surveillance des maladies infectieuses au niveau de l'Union européenne, conduira au cours de l'année 2008 et suite à une évaluation conduite en 2007, au transfert des réseaux de surveillance actuellement coordonnés par différents États membres de l'UE. Ainsi les réseaux Euro-TB et Euro-HIV seront transférés au printemps 2008 à ECDC.

Cette session sera une opportunité pour dresser le bilan de la coordination et du fonctionnement de ces deux réseaux mais aussi pour présenter la façon dont ces réseaux seront intégrés dans les activités de surveillance d'ECDC dès le printemps 2008. Le domaine des maladies infectieuses se trouve donc dans une situation nouvelle avec l'émergence opérationnelle de l'ECDC qui devrait conduire à une

pérennisation des réseaux de surveillance dans le cadre de ses missions. Cependant, cette nouvelle organisation n'est pas sans impact au niveau du fonctionnement de ces réseaux de surveillance et de leurs contributeurs nationaux.

Qu'en est-il pour les réseaux de surveillance mis en place dans les autres domaines et qu'en sera-t-il dans le futur ? Comment l'évaluation prochaine du Centre, prévue par le règlement (CE) n° 851/2004 créant ECDC traitera-t-elle la question de l'éventuelle nécessité de l'extension du mandat du Centre à d'autres domaines d'activités communautaires en matière de santé publique en particulier de surveillance sanitaire.

L'InVS a contribué à de nombreux projets européens dans le domaine de la surveillance en santé environnementale et de la biosurveillance, dans le domaine des accidents et des traumatismes, dans le domaine des maladies chroniques et en a coordonné certains. Quelles réflexions, ces expériences nous inspirent-elles, dans la perspective de la poursuite de ces activités dans le cadre du nouveau programme communautaire de santé publique (2007-2013), du développement du domaine des statistiques de santé dans le cadre d'Eurostat et d'une éventuelle extension de la portée de la mission du Centre de Stockholm. Cette session sera une opportunité pour échanger avec les intervenants et participants de ces différents aspects.